



Date limite :

Lundi 20
Février
2023

Soutien à Loïc et Anais

Chaque jour nous entendons de bien tristes nouvelles avec ces fermetures de petits commerces dont de nombreuses boulangeries qui suite aux augmentations des coûts de l'énergie, des matières premières ne peuvent plus faire face à leurs charges. A chaque fois c'est un petit commerce-poumon vivant de nos villages qui meurent. A chaque fois c'est une détresse d'une famille qui du jour au lendemain se retrouve sans rien et avec des dettes à devoir gérer dans un avenir court. A chaque fois ce sont des vies qui sont bouleversées dans la plus profonde indifférence de trop d'élus. Pourtant ces petits commerces favorisent une vraie vie économique et sociale dans nos communes. Aujourd'hui nous souhaitons aider Anais et Loïc de la boulangerie « la Petite Comtesse ». Anais et Loïc ont soutenu depuis le début notre association « Les rêves de Maël » en nous offrant des lots, en soutenant toutes nos actions, en nous accueillant dans leur magasin pour que nous puissions faire connaître notre association. La traversée de la période des confinements a fragilisé cette jeune entreprise et depuis plus d'un an ils ont essayé de se battre pour relancer la boulangerie. L'augmentation des prix a eu raison de leur détermination et de leur combat. Ces derniers mois ce jeune couple n'arrivait même à sortir un salaire. Leur situation devenait de plus en plus intenable jusqu'à la coupure d'électricité qui a sonné de manière brutale la fin de leur combat. Loïc a déjà retrouvé un emploi

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/50KMHmk2>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Gaëlle Mallet-Collet